

Jouer, c'est amusant. Les blessures, non ! Voici quelques conseils pour assurer la sécurité des enfants.

# CONSEILS DE SECURITE DES JOUETS



## Choisissez le bon jouet pour le bon âge

- Lisez les étiquettes et suivez toujours les instructions du fabricant.
- Choisissez des jouets adaptés à l'âge, aux intérêts et aux aptitudes des enfants.
- Tenez les jouets pour des enfants plus âgés hors de la portée des bébés et des jeunes enfants.
- N'achetez ou ne donnez jamais des jouets cassés ou retirés de la vente.

## Assurer la sécurité des enfants

### Les jouets peuvent étrangler ou étouffer

- Jetez les ballons dégonflés ou éclatés et les emballages en plastique.
- Tenez les jouets et les articles ménagers avec de longs cordons, des ficelles ou des perles hors de portée des jeunes enfants.
- Ne laissez pas de jeunes enfants jouer avec des billes, des sacs en plastique ou des jouets qui contiennent de petites pièces détachables.

### Les jouets peuvent causer des brûlures ou des chocs électriques

- Surveillez attentivement les enfants lorsqu'ils jouent avec des jouets électriques ou des jouets munis de chargeurs et d'adaptateurs.

### Les jouets peuvent entraîner une intoxication ou des blessures internes

- Ne laissez pas les enfants mettre dans leur bouche ou avaler des bijoux pour adultes ou d'articles de fantaisie, de petites piles ou des aimants. Les bijoux pour adultes et les articles de fantaisie peuvent contenir du plomb ou d'autres métaux lourds.

### Les jouets peuvent entraîner des coupures ou des blessures

- Évitez les jouets avec des arêtes vives, des bouts pointus, des dents et des câbles exposés. Les fléchettes, les fusées et les autres jouets qui sont projetés dans l'air peuvent causer des blessures oculaires.



## Promouvoir la sécurité à vélo

- **Porter un casque.** Chacun doit porter un casque et c'est la loi pour les enfants à l'âge de 13 ans et moins de le porter.
- **Faire du vélo en toute sécurité.** Respectez le code de la route. Les enfants de 12 ans et moins sont autorisés à circuler sur le trottoir.

## En savoir plus

- Département de santé de la ville de New York (New York City Health Department) : appelez le 311 ou consultez le site Internet [nyc.gov](http://nyc.gov) et recherchez « Healthy Homes »
- Commission américaine de sécurité des produits de consommation (U.S. Consumer Product Safety Commission) : [www.recalls.gov](http://www.recalls.gov)
- Ministère de la Santé de l'État de New York (New York State Department of Health) : [www.health.ny.gov/environmental/children/recalls.htm](http://www.health.ny.gov/environmental/children/recalls.htm)
- Initiative de sécurité routière de la ville de New York (New York City's Vision Zero Traffic Safety Initiative) « Vision zero » : [www.nyc.gov/visionzero](http://www.nyc.gov/visionzero)